



La charte « Mission Verte »

Parce que le développement durable est un acte citoyen, l'Amicale Laïque de Château-Thébaud s'engage sur la préservation de notre environnement, patrimoine de nos générations futures.

Elle souhaite engager avec elle ses responsables de section ainsi que tous ses adhérents.

Il lui faudra **informer, sensibiliser, et encourager les bons comportements en matière de développement durable.**

L'Amicale Laïque de Château-Thébaud **se lance 5 défis pour les années à venir:**

Défi n°1 : La mobilité durable.

Encourager, inciter les transports doux tel le vélo et promouvoir le co-voiturage.

- Que ce soit pour les réunions, les entraînements, les cours, les animations, l'Amicale et ses responsables de section doivent être les initiateurs.

Défi n°2:Le respect de la biodiversité et des ressources naturelles.

Lors de nos activités et de nos manifestations extérieures, éviter la détérioration des espaces naturels.

- Etablir un diagnostic des incidences environnementales liées au projet. Privilégier les parcours existants. Favoriser les hébergements proches du site où se déroule le projet.

- Etre vigilant aux déchets générés par autrui et non pas seulement aux nôtres. Réfléchir à l'amélioration de nos consommations en eau et en électricité.

Défi n°3 : La consommation et production durables.

Privilégier les achats durables.

- Utiliser des gobelets, des assiettes, des couverts réutilisables ou compostables. L'Amicale met à disposition verres, vaisselle, plats, gracieusement à tous ses adhérents et associations partenaires.

- Organiser et assurer le tri des déchets. Etre nous-mêmes exemplaires sur ce tri dans nos locaux, dans nos salles, dans nos animations.

- Privilégier la proximité. Faire travailler les commerçants locaux. Acheter des productions locales de saison.

- Mutualiser le matériel... Entre nos sections... et entre associations partenaires.

- Opter dans la mesure du possible pour une banque solidaire.

Défi n°4 : Le changement climatique et énergie.

Réduire « nos » consommations d'énergie et sensibiliser nos adhérents .

- Lancer une réflexion en vue d'une diminution de notre consommation de chauffage dans la salle Marcel Canonnet.

- Organiser des informations, des échanges sur les nouvelles technologies.

Défi n°5 : L'activité physique et l'alimentation saine.

Promouvoir les bienfaits de l'activité physique et de l'alimentation saine pour tout public, comme facteur de santé.

Le Conseil d'Administration de l'Amicale Laïque et les responsables de section, en date du 08 novembre 2011 s'engagent et engagent tous les adhérents dans ce sens.

F. SIMON, présidente, pour validation et transmission dans les sections.